



ÉTÉ 2024



J Loisirs

TOUT LIETTE

VOTRE WEBZINE - LOISIRS





PROGRAMMATION

ESTIVALE

TOUT JOLIETTE LOISIRS : Découvrez la programmation estivale

INSCRIPTION DÈS LE 3 JUIN, 9 h

Inscrivez-vous en ligne via l'espace citoyen Civis au joliette.ca

Informations : 450 753-8000 / loisirs@ville.joliette.qc.ca

Les taxes sont incluses aux prix indiqués.

Note : certaines activités se déroulant au Cégep de Lanaudière à Joliette peuvent occasionner des frais de stationnement.



ACTIVITÉ PONCTUELLE

C'est une activité qui est offerte une seule fois et qui se déroule sur une plage horaire unique. Elle permet de s'initier à une activité ou de vivre une expérience de loisir sans la contrainte de suivre une session. C'est une réelle opportunité à saisir ! Bonne découverte!



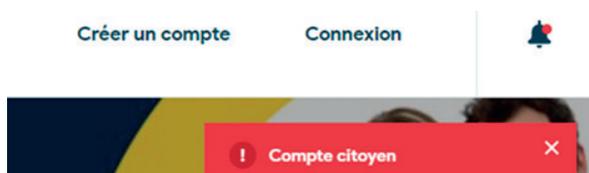
**Petite carte.
Grand espace.**



Procédure pour créer votre compte Civis

Pour procéder à une inscription, vous devez avoir créé votre compte sur l'espace citoyen Civis. Rendez-vous au joliette.ca.

1. Cliquez sur **Espace Citoyen** en haut à droite de votre écran.
2. Cliquez sur **Créer un compte**.



3. Choisissez le type de compte **Responsable de compte**.

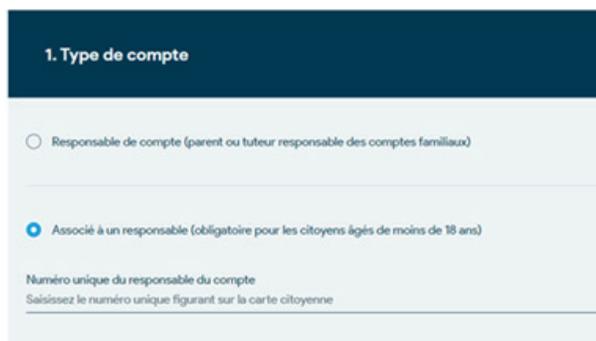
4. Entrez vos informations personnelles et le type de carte souhaité.
5. Déposez vos pièces justificatives. Pour un adulte, les pièces suivantes sont acceptées :
 - *Permis de conduire (pour une demande en ligne, veuillez transmettre une photo du recto ET du verso du permis).*
 - *Si vous ne possédez pas de permis de conduire : présentez deux documents datés de moins de six mois, comportant une photo et émis par une autorité gouvernementale. Un des documents doit mentionner votre nom et votre date de naissance (ex. : acte de naissance, carte d'assurance maladie ou passeport). L'autre document doit indiquer votre nom et l'adresse de votre domicile (ex. : compte de téléphone, compte d'électricité, certificat de citoyenneté).*
6. Vous devez accepter les conditions et finalement cliquer sur l'onglet **Créer mon compte** au bas de la page.

UNE FOIS CES ÉTAPES COMPLÉTÉES, VOUS POURREZ VOUS INSCRIRE AUX ACTIVITÉS.

Si vous souhaitez créer le compte de votre enfant : **DÉCONNECTEZ-VOUS.**

Procédure pour créer le compte de votre enfant

1. Cliquez sur **Créer un compte**.
2. Choisissez le type de compte **Associé à un responsable** et inscrivez votre numéro de carte Civis.



The screenshot shows a web form titled "1. Type de compte". It has two radio button options. The first option is "Responsable de compte (parent ou tuteur responsable des comptes familiaux)" and is currently unselected. The second option is "Associé à un responsable (obligatoire pour les citoyens âgés de moins de 18 ans)" and is selected with a blue dot. Below the options, there is a label "Numéro unique du responsable du compte" and a text input field with the placeholder "Saisissez le numéro unique figurant sur la carte citoyenne".

3. Entrez les informations personnelles de votre enfant et le type de carte souhaité.
4. Déposez vos pièces justificatives. Pour un enfant, les pièces suivantes sont acceptées :
 - *Certificat de naissance ou d'adoption, ou tout autre document émis par une autorité gouvernementale ou parapublique (ex. : bulletin scolaire), daté de moins de six mois et prouvant l'adresse de résidence ou la preuve de filiation.*
5. Acceptez les conditions et finalement cliquez sur l'onglet **Créer mon compte** au bas de la page.

UNE FOIS CES ÉTAPES COMPLÉTÉES, VOUS POURREZ INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX ACTIVITÉS.

Procédure pour vous inscrire aux activités

1. Rendez-vous au **joliette.ca**.
2. Cliquez sur **Espace Citoyen** en haut à droite de votre écran.
3. Cliquez sur **Loisirs**, puis sur **Suggestions d'activités**.
4. Choisissez votre activité et suivez les étapes.

Si votre activité est offerte à SCB, sélectionnez Boutique SCB pour y accéder.

À noter qu'il est nécessaire d'obtenir une carte CIVIS de SCB pour s'inscrire à ces cours.

Visionnez nos tutoriels vidéos pour créer votre compte et celui de votre enfant.

<https://www.joliette.ca/loisirs/carte-citoyen/tutoriels-videos-civis>



**AVEC
INSCRIPTION**

MODULE NAGEUR 6 ans et +

 **DÈS LE 24 JUIN** (6 semaines)*

*Pas de cours pendant les deux semaines de la construction

 PISCINE MUNICIPALE À JOLIETTE

Responsable : VILLE DE JOLIETTE

Programme Nager pour la vie de la Société de sauvetage

Les six niveaux du module Nageur de la Société de sauvetage visent à s'assurer que vos enfants apprennent à nager avant de s'aventurer trop loin en eau profonde.



Nageur 1 Durée de 30 minutes

Ces nageurs débutants deviendront confortables à sauter dans l'eau avec et sans vêtement de flottaison individuel (VFI). Ils apprendront à ouvrir leurs yeux, à expirer et à retenir leur souffle sous l'eau. Ils se pratiqueront à flotter, à glisser et à battre des jambes pour se déplacer dans l'eau, sur le ventre et sur le dos.

 Mardi - 18 h à 18 h 30 ou 18 h 40 à 19 h 10
Samedi - 10 h 45 à 11 h 15 ou 11 h 20 à 11 h 50



Nageur 2 Durée de 30 minutes

Ces débutants aux habiletés plus avancées sauteront en eau plus profonde et ils apprendront à ne pas craindre de tomber dans l'eau sur le côté en portant un VFI. Ils pourront nager sur place sans aide flottante, apprendre le coup de pied rotatif simultané, ainsi que nager 10 m sur le ventre et sur le dos. Ils auront aussi une introduction à l'entraînement par intervalles pour les battements de jambes alternatifs (4 x 5 m).

 Mardi - 18 h à 18 h 30 ou 18 h 40 à 19 h 10
Samedi - 10 h 45 à 11 h 15
ou 11 h 20 à 11 h 50



Nageur 3 Durée de 45 minutes

Ces jeunes nageurs feront des plongeurs, des roulades avant dans l'eau et des appuis renversés. Ils pratiqueront le crawl et le dos crawlé sur 15 m, ainsi que 10 m avec le coup de pied rotatif simultané. L'entraînement par intervalles pour le battement alternatif augmentera à 4 x 15 m.

 Mardi - 18 h à 18 h 45
Samedi - 11 h à 11 h 45

 Résident de Joliette / SCB : 45 \$
Non-résident : 113 \$

MODULE SAUVETAGE


SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
<https://www.sauvetage.qc.ca>

Vers un futur emploi!

 **DÈS LA SEMAINE DU 24 JUIN**
 PISCINE MUNICIPALE À JOLIETTE

Responsable : Moniteur certifié en sauvetage



**Médaille
de bronze**

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES : Être âgé d'au moins 13 ans à l'examen final ou détenir le brevet Étoile de bronze et démontrer de bonnes habiletés en natation.

Le brevet Médaille de bronze introduit les quatre composantes de base du sauvetage : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défense et de dégagement afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées.

 Jeudi - 27 juin de 16 h à 20 h
 Vendredi - 28 juin de 9 h à 12 h
 Dimanche - 30 juin de 9 h à 13 h
 Dimanche - 7 juillet de 10 h à 13 h
 Jeudi - 11 juillet de 16 h à 20 h

**EXAMEN OBLIGATOIRE LE 12 JUILLET
DE 9 h À 12 h POUR LA RÉUSSITE DU COURS**
\$ FORMATION GRATUITE

Cette formation est généralement d'une valeur de 389 \$.


**Croix
de bronze**

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES : Brevet Médaille de Bronze.

Si tu recherches une formation plus poussée pour acquérir des notions de base en surveillance d'installations aquatiques, le brevet Croix de bronze est pour toi. Tu y apprendras à porter secours à une victime blessée à la colonne vertébrale en partie profonde et à une victime submergée en arrêt cardiorespiratoire.

 Vendredi - 2 août de 9 h à 13 h
 Dimanche - 4 août de 9 h à 13 h
 Jeudi - 8 août de 16 h à 20 h
 Vendredi - 9 août de 9 h à 13 h
 Jeudi - 15 août de 16 h à 20 h

**EXAMEN OBLIGATOIRE LE 16 AOÛT
DE 9 h À 12 h POUR LA RÉUSSITE DU COURS**
\$ FORMATION GRATUITE

Cette formation est généralement d'une valeur de 320 \$.



Premiers soins Général / DEA

 18 ET 25 AOÛT

 PAVILLON GILLES-BEAUDRY (102, rue Fabre)

Cours obligatoire, préalable au Sauveteur national

PRÉREQUIS OBLIGATOIRE : Brevet Médaille de Bronze ou Croix de Bronze.

 8 h à 17 h

Les cours en premiers soins de la Société de sauvetage sont des formations de 16 heures en secourisme général. Il s'agit de cours avancés où l'on enseigne non seulement les premiers secours, mais aussi les premiers soins à prodiguer lors de situations d'urgence secondaire. Les situations d'urgence secondaire incluent, entre autres, les problèmes médicaux (convulsions, problèmes liés à la glycémie, empoisonnement, noyade, etc.) et environnementaux (problèmes liés au froid et au chaud, brûlures, électrocution, etc.), et des traumatismes (blessures à la tête et à la colonne vertébrale, blessures thoraciques, etc.)

 **FORMATION GRATUITE**

Cette formation est généralement d'une valeur de 185 \$.



COURS DE PLONGEON

 PISCINE MUNICIPALE À JOLIETTE

Responsable : Club de Plongeon Repentigny

<https://www.clubplongeonrepentigny.com>

Matériel requis : 2 serviettes

Bout'choux | 3 à 6 ans

 **DÈS LE 29 JUIN** (5 semaines) *
1 cours par semaine (5 cours)

*Pas de cours pendant les deux semaines de la construction

Initiation aux techniques de base adaptées en fonction de l'âge et des aptitudes sportives. On apprivoise les tremplins et on s'amuse. VFI accepté.

 Samedi - 11 h à 12 h

\$ Résident de Joliette / SCB : **83 \$****
Non-résident : **208 \$****

Récréatif 1 | 6 ans et plus

 **DÈS LE 25 JUIN** (5 semaines) *
2 cours par semaine (10 cours)

*Pas de cours pendant les deux semaines de la construction

PRÉREQUIS OBLIGATOIRE : Savoir nager sur une distance de 5 mètres en eau profonde.

Vous apprendrez les fondements du plongeon. Départ avant et arrière ainsi que les différentes positions : droite, groupée et carpée.

 Mardi et jeudi, 18 h 30 à 19 h 30

\$ Résident de Joliette / SCB : **155 \$****
Non-résident : **388 \$****

**Inclut l'affiliation de 20 \$



AQUATIQUE ADULTE

 **DÈS LE 24 JUIN** (6 semaines) *

* Pas de cours pendant les deux semaines de la construction

 PISCINE MUNICIPALE À JOLIETTE

Aqua Fitness

PRÉREQUIS : savoir nager

Venez découvrir l'entraînement en piscine. D'une semaine à l'autre, le moniteur vous fera bouger de différentes façons, à l'intérieur comme à l'extérieur de la piscine. Cours de conditionnement aquatique comprend des exercices en eau peu profonde et profonde. Le cours permet de renforcer le système musculaire, de stimuler le rythme cardiovasculaire, en plus d'améliorer le tonus respiratoire et la circulation sanguine.

Responsable : Moniteur aquatique spécialisé

 Lundi - 11 h à 11 h 50

 Résident de Joliette / SCB : **24 \$**
Non-résident : **60 \$**

Aquaforme 50 ans et +

Cours de conditionnement physique aquatique avec musique comprenant des exercices aérobiques et musculaires, utilisant la résistance de l'eau et du matériel spécialisé. L'activité se déroule dans la partie peu profonde.

Responsable : Fanny Coulombe

 Mardi - 11 h à 11 h 50

 Résident de Joliette / SCB : **35 \$**
Non-résident : **89 \$**

Entraînement en longueur

PRÉREQUIS : savoir nager en partie profonde

Ce cours permet de profiter d'un entraînement encadré par un moniteur dans le but d'améliorer vos styles de nages, apprendre les virages et travailler sur votre endurance.

Responsable : Fanny Coulombe

 Mardi - 12 h à 12 h 50

 Résident de Joliette / SCB : **35 \$**
Non-résident : **89 \$**

NOUVEAU

Sup Fitness (sur matelas aquatique)

Un cours d'entraînement sur MATELAS est une séance d'entraînement qui se déroule sur l'eau à la piscine avec de la musique entraînante. Les exercices peuvent varier en fonction du niveau de condition physique des participants. Ils peuvent inclure des mouvements pour renforcer les muscles du haut et du bas du corps, pour améliorer l'équilibre, la stabilité, augmenter la fréquence cardiaque et améliorer la condition cardiovasculaire. Le cours se termine par une période de repos, permettant aux élèves de récupérer et de se détendre.

Responsable : NaturSup

Matériel à apporter : Bouteille d'eau, maillot, serviette et vêtements de rechange

 Mercredi - 11 h 30 à 12 h 20

 Résident de Joliette / SCB : **41 \$**
Non-résident : **102 \$**

ACTIVITÉS

AVEC INSCRIPTION

SPORT ET ACTIVITÉ
PHYSIQUE | JEUNESSE

MINI-TENNIS (5 à 8 ans)

 **DÈS LE 25 JUIN** (6 semaines)

Le cours parfait pour apprendre et profiter de l'extérieur. Les instructeurs certifiés permettront à votre enfant d'acquérir les techniques de base du tennis.

 17 h 30 à 18 h 30

 Mardi - PARC BÉLAIR (Joliette)
OU

Mercredi - PARC SAINT-JEAN-BOSCO (SCB)

TENNIS (9 à 14 ans)

 **DÈS LE 25 JUIN** (6 semaines)

Le cours idéal pour s'activer au printemps. Les instructeurs certifiés permettront à votre enfant d'acquérir les techniques du tennis et de développer ses habiletés.

 18 h 30 à 19 h 30

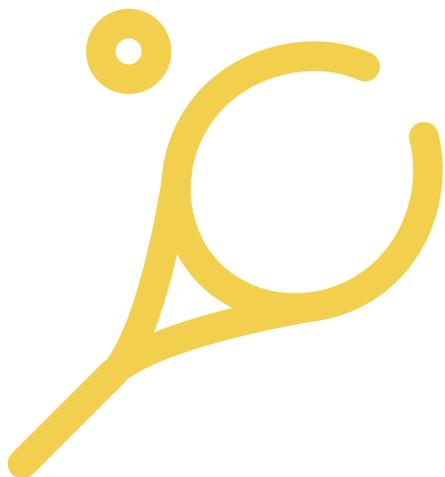
 Mardi - PARC BÉLAIR (Joliette)
OU

Mercredi - PARC SAINT-JEAN-BOSCO (SCB)

Matériel requis : raquette, vêtements confortables et souliers de sport.

Responsable : Tennis Évolution

 Résident de Joliette et SCB : **42 \$**
Non-résident : **104 \$**



PICKLEBALL EXTÉRIEUR (8 à 17 ans)

 **DÈS LE 27 JUIN** (6 semaines)

 Jeudi - 18 h à 19 h

 PARC RÉAL-LAURIN

Le cours idéal pour s'activer cet été ! Les instructeurs certifiés permettront à votre enfant d'acquérir les techniques du pickleball et de développer ses habiletés.

Matériel requis : raquette, vêtements confortables et souliers de sport.

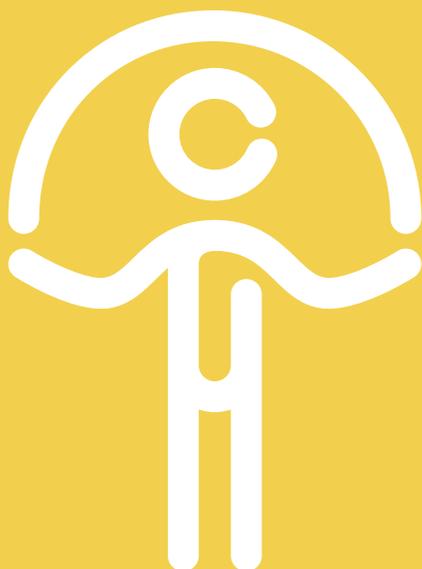
Responsable : Tennis Évolution

\$ Résident de Joliette : **42 \$**
Non-résident : **104 \$**



LÉGENDE:

- Instensité modérée ●
- Instensité moyenne ●
- Instensité soutenue ●



CLUB DE MARCHÉ ●

 **DÈS LE 24 JUIN** (7 semaines)

 Lundi - 9 h 45 à 10 h 45 ou 13 h à 14 h

 **PARC RIVERAIN**
(boulevard de la Base-de-Roc à Joliette)

Débutant, rythme modéré avec étirements continus dans le parcours. Environ 3 km de marche animée par une entraîneuse.

Responsable : Fanny Coulombe

 Résident de Joliette seulement : **Gratuit**
(Inscription obligatoire)

MISE EN FORME ●

 **DÈS LE 24 JUIN** (7 semaines)

 Lundi - 11 h à 12 h

 **PARC RIVERAIN** (boulevard de la Base-de-Roc à Joliette)

Gardez la forme et la santé en pratiquant une activité d'endurance et aérobique qui consiste en une marche accélérée accompagnée d'exercices dans le sentier du parc Riverain.

Responsable : Fanny Coulombe

 Résident de Joliette : **20\$**
Non-résident : **48\$**

ACTIVITÉS

AVEC INSCRIPTION

SPORT ET ACTIVITÉ
PHYSIQUE | ADULTE



GOLF (Débutant/intermédiaire)

 **DÈS LE 8 JUILLET** (5 semaines)

 Lundi - 9 h 45 à 10 h 45

 GOLF BASE DE ROC (2870, boulevard de la Base-de-Roc)

Vous apprendrez les rudiments de ce sport technique en plein air. Vous découvrirez le coup d'approche, le « putt », l'utilisation du fer, le coup de départ, la sortie de trappe et l'étiquette du golf. En cas de mauvais temps, les cours seront reportés d'une semaine.

GOLF (Intermédiaire/avancé)

 **DÈS LE 8 JUILLET** (5 semaines)

 Lundi - 11 h à 12 h

 GOLF BASE DE ROC (2870, boulevard de la Base-de-Roc)

Suivez ce cours afin de vous perfectionner et poursuivre votre évolution dans ce beau sport. L'instructeur saura vous outiller en fonction de votre niveau. En cas de mauvais temps, les cours seront reportés d'une semaine.

Matériel requis : vêtements confortables pour le golf, bâtons et balles.*

Responsable : Benoît Arcand, Golf Base de Roc

*Possibilité de prêt d'équipement sur place

 Résident de Joliette : **79\$**
Non-résident : **197\$**

TENNIS DÉBUTANT (15 ans et +)

 **DÈS LE 25 JUIN** (6 semaines)

Vous désirez améliorer votre jeu au tennis? Ce cours vous permettra de réviser certaines techniques et vous permettra de développer vos habiletés.

 19 h 30 à 20 h 30

 Mardi - PARC BÉLAIR (Joliette)

OU

Mercredi - PARC SAINT-JEAN-BOSCO (SCB)

 Résident de Joliette / SCB : **79\$**
Non-résident : **197\$**

TENNIS INTERMÉDIAIRE (15 ans et +)

 **DÈS LE 25 JUIN** (6 semaines)

Vous désirez améliorer votre jeu au tennis? Ce cours vous permettra de réviser certaines techniques et de développer vos habiletés.

 20 h 30 à 21 h 45

 Mardi - PARC BÉLAIR (Joliette)

OU

Mercredi - PARC SAINT-JEAN-BOSCO (SCB)

Matériel requis : raquette, vêtements confortables et souliers de sport.

Responsable : Tennis Évolution

 Résident de Joliette / SCB : **97\$**
Non-résident : **243\$**





PICKLEBALL EXTÉRIEUR

(Débutant)

 **DÈS LE 27 JUIN** (6 semaines)

 Jeudi - 19 h 30 à 20 h 30

 PARC RÉAL-LAURIN (Joliette)

Profitez de l'arrivée du beau temps pour vous initier au merveilleux monde du pickleball. Les instructeurs vous apprendront les techniques tout en s'adaptant à votre niveau. Beaucoup de plaisir en vue!

Matériel requis : raquette, vêtements confortables et souliers de sport.

Responsable : Tennis Évolution

\$ Résident de Joliette : **48 \$**
Non-résident : **120 \$**

PICKLEBALL EXTÉRIEUR

(Intermédiaire)

 **DÈS LE 27 JUIN** (6 semaines)

 Jeudi - 20 h 30 à 21 h 45

 PARC RÉAL-LAURIN

Ce cours est destiné aux joueurs de pickleball qui désirent améliorer leur technique, se perfectionner ou simplement pratiquer le sport de manière supervisée afin d'obtenir des conseils.

Matériel requis : raquette, balle, vêtements confortables et souliers de sport.

Responsable : Tennis Évolution

\$ Résident de Joliette : **60 \$**
Non-résident : **150 \$**

ACTIVITÉS SPORTIVES ADAPTÉES



 PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

Une collaboration de Parasports Québec, l'ARLPHL, le CISSS de Lanaudière et la Ville de Joliette.

RUGBY EN FAUTEUIL

 6 JUILLET
ET 17 AOÛT

 9 h à 12 h

Le **rugby en fauteuil roulant** est un sport mixte. Les règles sont le fruit d'une combinaison des règles du rugby, du basketball et du hockey. Pour marquer un point, il faut franchir la ligne des buts en portant le ballon. Les contacts sont autorisés et les joueurs se bloquent mutuellement avec les fauteuils roulants. Que ce soit pour le simple plaisir de jouer ou pour représenter sa province ou son pays, le rugby en fauteuil roulant offre une expérience sportive unique.

BASKETBALL EN FAUTEUIL

 13 JUILLET
ET 24 AOÛT

 9 h à 12 h

Le **basketball en fauteuil roulant** est un sport paralympique similaire au basket traditionnel, nécessitant une maîtrise du fauteuil manuel et des compétences comme la concentration, la tactique collective et la précision du geste. Les joueurs doivent également faire preuve de coordination motrice, d'équilibre assis et de tonus musculaire.

TENNIS EN FAUTEUIL

 10 AOÛT

 9 h à 12 h

Le **tennis en fauteuil roulant** peut se jouer en individuel ou en double. Les règles de jeu restent principalement les mêmes qu'au tennis traditionnel, il est cependant possible de laisser la balle faire deux rebonds avant de la frapper. Ce sport s'adresse aux personnes en situation de handicap physique se déplaçant en fauteuil et ayant une bonne mobilité des membres supérieurs.

 GRATUIT POUR TOUS (inscription obligatoire)



**ACTIVITÉS
À VOUS
SUGGÉRER**

ACTIVITÉS

À VOUS SUGGÉRER



DÉCOUVRE TON TERRAIN DE JEU

ÉVÉNEMENT FAMILIAL

 **SAMEDI 1^{er} JUIN**

 13 h à 16 h

 **PARC RÉAL-LAURIN**

Dans le cadre du défi « **Ensemble, on bouge** » de ParticipACTION, la Ville de Joliette convie la population à se réunir au parc Réal-Laurin afin de bouger sur les différents terrains de jeux.

- Cours de yoga parent-enfant
- Initiation aux sports à roulette avec la remorque Ollie de Loisir et Sport Lanaudière
- Tennis et pickleball avec Tennis Évolution (prêt de matériel)
- Démonstrations et initiation au volley-ball de plage avec Les Libellules
- Hockey familial - compétition parent-enfant offerte par ParaS'cool
- Initiation à la pétanque
- Basketball libre
- Initiation au «longboard» sur la pumptrack avec Atlas Proshop.

 **Gratuit pour tous**

LA FÊTE DU NAUTISME

 **SAMEDI 6 JUILLET**

 9 h 30 à 18 h 30

 **PARC LOUIS-QUERBES**

Dans l'objectif de promouvoir nos plans d'eau avec l'initiative de Nautisme Québec, la Ville de Joliette participera pour une 2^e année à cette fête en offrant la gratuité toute la journée pour la location d'embarcations, sur preuve de résidence. Il y aura aussi des activités spéciales à la piscine municipale durant le bain libre familial.

 **Gratuit pour tous**

Réservation obligatoire au **450 753-8000**, poste **4112**.

Consultez tous les détails au **joliette.ca**



ACTIVITÉS

LIBRES

SANS INSCRIPTION

ACTIVITÉS

LIBRES

SANS INSCRIPTION

Horaire sujet à changement sans préavis.
Consultez le joliette.ca pour valider les horaires.

BAIGNADE LIBRE

 **DÈS LE 24 JUIN**

 Consultez l'horaire au joliette.ca

 PISCINE MUNICIPALE
PARC LOUIS-QUERBES, 130, rue Fabre

Réservation obligatoire pour les groupes
de 25 personnes et + au 450 753-8134

\$ Résident de Joliette / SCB : **Gratuit**
Non-résident (adulte) : **5 \$**
Non-résident (enfant) : **3 \$**

SURVEILLEZ NOS ÉVÉNEMENTS À LA PISCINE
MUNICIPALE :

- Semaine nationale de la prévention de la noyade - 21 au 27 juillet
- Fête du nautisme - 6 juillet
- Fête hawaïenne - 3 août

Tous les détails au joliette.ca

LOCATION D'EMBARCATIONS CANOT ET KAYAK

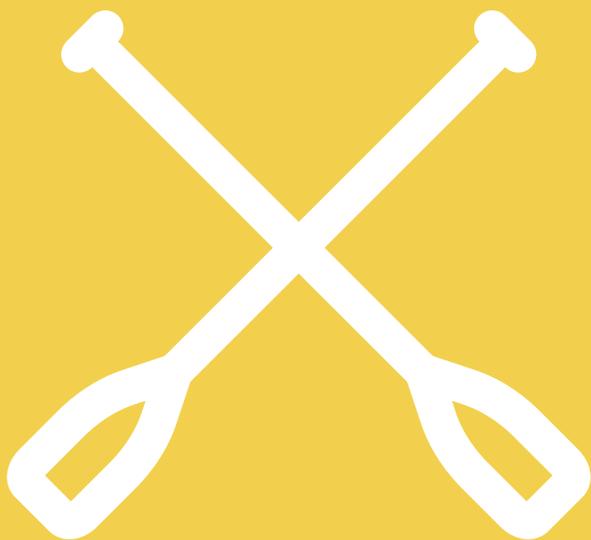
 **DÈS LE 24 JUIN**

 Consultez l'horaire au joliette.ca

 PAVILLON GILLES-BEAUDRY
PARC LOUIS-QUERBES, 102, rue Fabre

Réservation au : 450 753-8000, poste 4112

| \$ | Résident de Joliette | Non-résident |
|---------------------|----------------------|--------------|
| 2 h | 9 \$ | 18 \$ |
| 3 h | 11 \$ | 22 \$ |
| 4 h | 14 \$ | 28 \$ |
| Journée complète | 17 \$ | 34 \$ |



ACTIVITÉS

LIBRES

SANS INSCRIPTION

NOUVEAU

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (projet pilote)

 **DU 8 JUIN AU 18 AOÛT**

 Samedi et dimanche - 8 h 30 à 16 h

 PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

- Basket-ball
- Hockey-balle
- Pickleball
- Soccer (terrain synthétique de l'école Barthélemy-Joliette)

*** Fauteuils roulants sportifs disponibles ***

PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

| | Samedi | Dimanche |
|--------------------------|--------------------|--------------------|
| 8 h 30 à 10 h 30 | Basketball libre | Pickleball libre |
| 10 h 45 à 13 h 45 | Hockey-balle libre | Basketball libre |
| 14 h à 16 h | Pickleball libre | Hockey-balle libre |

TERRAIN SYNTHÉTIQUE*

| | Samedi | Dimanche |
|----------------------|---|---|
| 8 h 30 à 16 h | Soccer libre (selon disponibilité du terrain) | Soccer libre (selon disponibilité du terrain) |

*Horaire variable, consultez le calendrier sur place à la BBB ou au joliette.ca

 Gratuit pour tous, sur présentation d'une carte d'identité.



ACTIVITÉS

LIBRES

SANS INSCRIPTION

ACTIVITÉS LIBRES DANS LES PARCS

Jeux d'eau

- PARC ANTONIO-BARRETTE (rue De Lanaudière)
- PARC ARTHUR-LEBLANC (rue Charlemagne)
- PARC ARTHUR-NORMAND (rue Albert-Geoffroy)
- PARC ARTHUR-ROBILLARD (rue Fontaine)
- PARC BÉLAIR (rue Bélair)
- PARC ÉMILE-PRÉVOST (rue Papineau)
- PARC DE L'ÉTOILE-DU-NORD (rue Juge-Dubeau)
- PARC HERVÉ-CHAMPOUX (rue Copping)
- PARC LAJOIE (rue Richard)
- PARC RÉAL-LAURIN (rue Bacon)
- PARC SAINT-JEAN-BAPTISTE (rue de Salaberry)

Tennis

- PARC ANTONIO-BARRETTE (rue De Lanaudière)
- PARC ARTHUR-ROBILLARD (rue Fontaine)
- PARC BÉLAIR (rue Bélair)
- PARC ÉMILE-PRÉVOST (rue Papineau)
- PARC GEORGES-RONDEAU (boul. de la Base-de-Roc)*
- PARC LAJOIE (rue Richard)
- PARC RÉAL-LAURIN (rue Bacon)
- PARC SAINT-JEAN-BAPTISTE (rue De Salaberry)

*Ouverture prévue en juillet.

Pickleball

- PARC BÉLAIR (rue Bélair)
- PARC LAJOIE (rue Richard)
- PARC SAINT-JEAN-BAPTISTE (rue de Salaberry)
- PARC DES DALLES (rue Mgr Forbes)*

*Ouverture prévue en juillet.

Sentiers

Nos magnifiques sentiers pédestres des parcs Louis-Querbes, Riverain et de l'île Vessot, ainsi que la Réserve Marie-France-Pelletier ont de quoi plaire aux marcheurs, coureurs et cyclistes.

Des sentiers non aménagés en milieu naturel sont également accessibles au parc Pierre-Charbonneau.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET D'ANNULATION

ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ PAR LA VILLE

Une activité qui est annulée par la Ville et qui n'est pas remplacée par une autre de même nature et au même moment ou reportée ultérieurement peut être remboursée en totalité.

ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ PAR LE PARTICIPANT

Une personne peut, à tout moment et à sa discrétion, annuler son inscription, par avis écrit. L'inscription est annulée, sans autre formalité, dès l'envoi de l'avis à la Ville.

Si l'annulation est faite avant le début de l'activité, aucuns frais ni pénalité ne sont applicables.

Si l'annulation est faite après le début de l'activité, la personne annulant son inscription devra payer :

- a) Le prix des services qui lui ont été fournis, calculé soit au taux horaire, aux taux à la journée ou au taux à la semaine, selon la nature de l'activité et :
- b) À titre de pénalité, la moins élevée des sommes suivantes : 50 \$ ou une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.

Nonobstant le troisième paragraphe du présent article, aucune pénalité n'est applicable pour l'annulation d'une inscription pour des raisons médicales sur présentation d'une attestation d'un médecin.

SUSPENSION

Si la Ville de Joliette annule définitivement l'inscription d'un participant pour des raisons disciplinaires ou autre, les frais d'inscription sont remboursables proportionnellement au nombre de cours ou de jours restants.

Si un participant est suspendu temporairement d'une activité, les cours ou les jours donnés pendant la suspension ne sont pas remboursables.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Tout remboursement est effectué par l'émission d'un chèque ou directement sur la carte de crédit lorsque celle-ci a été utilisée comme mode de paiement. Lorsque le montant à rembourser est inférieur à 20 \$, un crédit de la valeur du remboursement est appliqué au compte utilisateur sur la plateforme d'inscriptions. Toutefois, un remboursement peut être effectué s'il est demandé.